



Procès-verbal N°3 Réunion du 27 novembre 2024

Animateur : M. Antonio CARRETO

Présents : Mme Martine PASDELOUP, MM. Rodolphe MILET, Bernard ROCHETTE, Jean-Pierre MAGGI (CD), Michel COUFFIN

Assiste : M. Fred GALLONDE (CDA)

MATCH « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

Dossier d'organisation des matches sensible

- VAL FONTENAY AS / NOGENT FC - Match de brassage U14 – Poule H– voir procédure « Match à huis clos »

La commission prend connaissance de la demande transmis par le club de Nogent FC.

Réception :

- Pour le club de VAL FONTENAY AS :
 - M. DERFOUFI M. - Vice-président du club
 - M. TARGUI M. – Réfèrent sécurité
 - M. BENADDA Y. – Educateur U14
- Pour le club NOGENT FC :
 - M MADALLI E. – Responsable foot à 11
 - M DIAGOURAGA B. – Educateur U14

La CDPME échange avec les représentants des clubs, concernant l'organisation des rencontres.

Suite aux échanges avec les représentants des clubs et les membres de la commission une date est validée entre les participants ainsi que les installations sportives où se déroulera cette rencontre de plus la commission décide que cette rencontre se **tiendra à « HUIS CLOS »**,

La procédure sera transmise à l'ensemble des participants

Transmet :

-Ce dossier à la commission « Organisations des compétitions » pour information et à la CDA pour désignation dans les meilleurs délais de trois arbitres

-Ce dossier « match sensible » au secrétariat du District du Val de Marne de Football :

Rencontre U14 à la charge du club de Nogent FC (3 arbitres officiels, 1 délégué et 1 réfèrent CDPME)

Match classé sensible

Les questions sont épuisées la séance est levée

Prochaine réunion de la CDPME : sur convocation